

Mémoire de la
Concertation sherbrookoise de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Déposé à
Direction des politiques de lutte contre la pauvreté et de l'action communautaire
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Dans le cadre de la consultation publique
Solidarité et inclusion sociale : Vers un troisième plan d'action gouvernemental

Déposé le 29 janvier 2016

À propos de ce mémoire

Ce mémoire a été rédigé par :

- Christian Bibeau, directeur de la Corporation de développement communautaire (CDC) de Sherbrooke
- Mélanie Houle, agente de liaison et de transformation sociale, animatrice pour la Concertation sherbrookoise de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, CDC de Sherbrooke

Contribution et/ou révision par :

- Yan Descôteaux, intervenant service Preretour, Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke
- Françoise Houle, Comité 0-5 ans, Table de quartier 4-Saisons
- Sondès Allal, Corporation de développement économique communautaire de Sherbrooke
- Jean-François Ross, Service d'action communautaire, CIUSS de l'Estrie — CHUS
- Maxime Michaud, Table de quartier 4-Saisons.

Dans le but d'alléger le texte, les formes au masculin du présent document désignent aussi bien les femmes que les hommes, à moins que le contexte n'en indique le contraire.

CDC de Sherbrooke

1255, rue Daniel, bureau 107
Sherbrooke (Québec), J1H5X3
(819) 821-5807
www.cdcsherbrooke.ca

Sommaire

Ce mémoire présenté par la Concertation sherbrookoise de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (ci-après la Concertation) est déposé au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale dans le cadre des consultations publiques préalables à l'élaboration du troisième plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

La Concertation, née du Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale (PAGSIS) 2010-2015, a été au cœur des actions et des projets en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale sur le territoire sherbrookoise depuis 2011. Représentant plus d'une centaine d'organisations et d'acteurs sherbrookoises, la Concertation regroupe des représentants issus des secteurs communautaire, public et institutionnel.

Ce mémoire permet dans un premier temps de situer l'ensemble des travaux et des orientations de la Concertation en plus de dresser un portrait sommaire de la situation de la pauvreté sur notre territoire.

Dans un deuxième temps, la Concertation présente les avancées sherbrookoises et de bonnes pratiques en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en lien avec le dernier PAGSIS et les travaux des membres.

De plus, la Concertation souhaite porter à l'attention du ministère quatre recommandations incontournables à la réussite du troisième plan d'action et à la poursuite de la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Chacune de ses recommandations est détaillée dans la section 5 de ce mémoire.

Recommandation 1

Assurer le respect des priorités locales identifiées par les acteurs concernés.

Recommandation 2

Permettre de poursuivre certains projets identifiés dans le prochain PAGSIS, tout en laissant place à de nouvelles actions et initiatives.

Recommandation 3

Favoriser la pérennité des projets issus du PAGSIS en maintenant le lien financier entre les différents PAGSIS et en permettant d'allonger la durée de vie des projets.

Recommandation 4

Confirmer que les sommes engagées seront dédiées à la lutte contre la pauvreté et confiées à des structures locales identifiées en amont des versements.

Enfin, les membres de la Concertation souhaitent être invités à présenter les principaux éléments de ce mémoire lors des rencontres qui seront organisées dans le cadre de cette consultation.

Table des matières

1	Introduction.....	1
2	Présentation de la Concertation sherbrookoise de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale	2
3	Portrait sherbrookoïse	5
4	Bonnes pratiques et avancées sherbrookoïses en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.....	7
5	Recommandations.....	15
	Références.....	18

1 Introduction

La mise en œuvre locale du Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale (PAGSIS) 2010-2015 a permis la mise en place de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale et du Fonds estrien pour la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale (FLPE) au niveau de la Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉE).

À Sherbrooke, le PAGSIS a donné naissance à la Concertation sherbrookoise de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (ci-après la Concertation) qui regroupe des représentants de plus d'une centaine d'organisations sur le territoire. Depuis 2011, les partenaires de la Concertation travaillent à développer une concertation intersectorielle permanente, dans l'objectif de doter Sherbrooke, d'une stratégie territoriale intégrée et à long terme de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Ayant réussi à réunir et à mobiliser des acteurs clés du territoire lors de la mise en œuvre du PAGSIS 2010-2015, la Concertation a ensuite travaillé, pendant plus de 18 mois, à l'élaboration d'une vision commune ayant pour but l'amélioration générale des conditions de vie de la population favorisée par un développement social, culturel, économique et environnemental ainsi qu'une implication citoyenne accrue au cœur des démarches.

Cette volonté de favoriser l'implication et la participation citoyenne ainsi qu'une plus grande prise en compte des spécificités locales des communautés sherbrookoises a teinté cette réflexion collective. C'est ainsi que la Concertation s'est inspirée de différents cadres de référence en matière de lutte contre la pauvreté, de développement des communautés et d'approches territoriales intégrées pour ses travaux et sa réflexion.

Le développement des communautés est vite apparu comme une approche cohérente avec la vision des membres en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, en favorisant une stratégie à long terme et transversale, permettant la prise en compte des multiples dimensions de la pauvreté à l'échelle individuelle et celle des collectivités.

Sans se substituer aux responsabilités de l'État en matière de politiques sociales, la Concertation reconnaît l'approche du développement des communautés comme un levier indispensable en matière de lutte contre la pauvreté puisqu'elle favorise : l'appropriation par le milieu, la concertation intersectorielle, la participation citoyenne, le respect des dynamiques locales et une transformation à long terme et pérenne des communautés. Les expériences positives vécues par les tables territoriales sherbrookoises, membres actifs de la Concertation, témoignent déjà des effets bénéfiques de cette approche sur l'implication de personnes et de familles en situation de pauvreté dans les activités qui animent leurs quartiers.

Reconnaissant l'apport du PAGSIS 2010-2015 dans la mise en place de cette concertation intersectorielle sans précédent sur le territoire, les membres de la Concertation sont fiers des avancées qu'a permis la mobilisation i) des membres des secteurs alimentation, itinérance et logement, ii) des représentants des trois tables de quartier et iii) des représentants des regroupements communautaires, économiques et institutionnels de la ville.

La Concertation sherbrookoise de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale répond donc, par le présent mémoire, à l'invitation lancée par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Sam Hamad, le 6 novembre dernier.

En plus de présenter la Concertation, ses membres et ses travaux, ce mémoire souligne les principales avancées sherbrookoises en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale depuis la mise en œuvre du PAGSIS 2010-2015. La Concertation précise également quatre recommandations essentielles à la poursuite des travaux intersectoriels entamés sur le territoire sherbrookois.

2 Présentation de la Concertation sherbrookoise de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

En 2011, conformément aux dispositions de mise en œuvre locale du PAGESIS, la Concertation est désignée par le conseil municipal de Sherbrooke pour constituer une instance de concertation locale ayant le mandat suivant :

- établir des priorités locales et élaborer un plan d'action;
- établir un processus de mise en œuvre du PAGESIS qui permette une utilisation optimale des fonds disponibles;
- assurer le suivi des actions;
- désigner une personne pour participer aux travaux du comité de soutien de l'Alliance estrienne pour la solidarité et l'inclusion sociale.

Au-delà de ce mandat initial, les membres de la Concertation travaillent à développer une concertation intersectorielle permanente, dans l'objectif de doter Sherbrooke d'une stratégie territoriale intégrée et à long terme de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

2.1 Membres

La Concertation regroupe des représentants issus des secteurs communautaire, public et institutionnel.

2.1.1 Secteur communautaire

- Concertation Logement Sherbrooke
- Concertation sherbrookoise en aide alimentaire
- Table itinérance de Sherbrooke
- Table de concertation et d'action Ascot en Santé
- Table de quartier 4-Saisons
- Comité Vie de quartier Nord
- Corporation de développement communautaire (CDC) de Sherbrooke
- Corporation de développement économique communautaire (CDEC) de Sherbrooke

2.1.2 Secteurs public et institutionnel

- Service d'action communautaire (CIUSS de l'Estrie – CHUS)
- Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke
- Ville de Sherbrooke (Service des sports, de la culture et de la vie communautaire)
- Centre local d'emploi de Sherbrooke (membre actif jusqu'en 2015)

Afin de faciliter et d'accélérer la réalisation du mandat confié à la Concertation, la CDC de Sherbrooke y joue un rôle de soutien et d'accompagnement avec un agent de projet qui assure depuis ses débuts, l'animation de la Concertation.

2.2 Notre mission

La Concertation a comme mission de mobiliser les acteurs des différents milieux en vue de lutter collectivement contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Dans cette perspective, la concertation travaille à développer, à systématiser et à renforcer ses stratégies de communication externes et internes.

2.3 Notre vision

Depuis 2014, les membres de la Concertation ont travaillé à l'élaboration d'une vision commune de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Cette vision a été construite à partir de plusieurs ateliers d'échanges et de réflexion sur (i) le sens et la portée des actions possibles ainsi que (ii) les caractéristiques idéales souhaitées d'un modèle sherbrookoïse de lutte contre la pauvreté.

Par l'adoption de cette vision, les membres souhaitent **l'amélioration générale des conditions de vie de la population favorisée par un développement social, culturel, économique et environnemental ainsi qu'une implication citoyenne accrue au cœur des démarches.**

La vision se résume en quatre aspects :



Un projet social à long terme

Il est nécessaire de dépasser la logique d'intervention à court terme pour adopter une perspective d'action qui s'inscrit dans la durée d'un projet social plus large.



Des actions transversales

Il est important d'agir sur les nombreuses dimensions de la pauvreté et de l'exclusion sociale.



Des actions locales

Il est important d'agir à l'échelle territoriale tant sur le plan social qu'environnemental, culturel et économique.



L'évolution des pratiques

Il est primordial de s'ouvrir au changement et de faire évoluer les pratiques et les paradigmes.

2.4 Nos orientations

Les cinq orientations suivantes ont été élaborées afin de constituer les bases d'un éventuel plan d'action et d'orienter les travaux de la Concertation, même en l'absence de financement. La priorisation de ces orientations, lors du Forum « Imaginer... Sherbrooke sans pauvreté! » en mai 2015, a fait ressortir que la sécurité alimentaire et la concertation sont les deux aspects les plus importants pour les partenaires.

1. **Concertation**

Favoriser le réseautage des ressources en lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en maintenant une concertation intersectorielle sur le territoire sherbrookoïse.

2. **Communication**

Développer, systématiser et renforcer des stratégies de communication entre les membres de la table et avec les acteurs sherbrookoïses.

3. **Développement des communautés**

Soutenir et promouvoir l'approche du développement des communautés territoriales dans les initiatives sherbrookoises de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

4. **Sécurité alimentaire**

En collaboration avec la Concertation sherbrookoise en aide alimentaire, appuyer les acteurs et les projets visant l'intervention à différents niveaux en sécurité alimentaire.

5. **Suivi des enjeux locaux**

Être porteur de constats sur l'évolution des enjeux locaux et des priorités de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

2.5 **Les activités de la Concertation depuis 2011**

Depuis 2011, le travail et l'implication des membres de la Concertation ont permis de réaliser :

- un **plan d'action** 2012-2015 établissant les priorités locales pour le PAGESIS 2010-2015;
- un **portrait de la défavorisation matérielle et sociale**;
- **deux appels de projets** permettant de soumettre 18 projets au FLPE pour des investissements totaux de près de 2,4 M\$;
- **deux consultations** des partenaires concernant les orientations et les priorités à définir;
- un **Forum** « Imaginer... Sherbrooke sans pauvreté! » regroupant près de 50 partenaires;
- la **Charte sherbrookoise de lutte contre la pauvreté**.

2.6 **Bilan du PAGESIS 2010-2015**

Suite à la fin des enveloppes financières liées au PAGESIS 2010-2015, la Concertation a produit un *Bilan de la mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale (PAGESIS) 2010 – 2015 à Sherbrooke*. Ce bilan fait état de l'ensemble des travaux de la Concertation depuis sa création ainsi que des projets qui ont été soutenus via le Fonds estrien de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale de la CRÉE à Sherbrooke.

Le bilan et son sommaire sont disponibles à l'adresse suivante.

<http://www.cdcsherbrooke.ca/media/datafile/cdc/rapport-final--bilan-de-la-mise-en-oeuvre-pagis-2010-2015-1443631551.pdf>

3 Portrait sherbrookoïse

L'analyse d'indicateurs liés à la pauvreté et à ses nombreuses dimensions dépeint un portrait peu reluisant pour la région de Sherbrooke. En effet, Sherbrooke connaît de premières places peu élogieuses notamment en santé mentale, au niveau des personnes sans emploi, du nombre de familles à faible revenu, etc. Les statistiques ainsi qu'une hausse grandissante des demandes d'aide de la part de notre population confirment les constats vécus sur le terrain.

3.1 Indicateurs liés à la pauvreté

- En 2010, le **taux de faible revenu en Estrie était de 12,4 %** (MFR seuils après impôt des particuliers), c'est donc un peu plus **d'une personne sur dix** qui vit sous le seuil de faible revenu. Pour l'ensemble du Québec, ce taux s'établit à 12,6 %. Les seules régions qui affichent des taux plus élevés sont Montréal (20,8 %), le Nord-du-Québec (15,3 %) et la Mauricie (13,2 %).ⁱ
- Entre 2003 et 2010, **ce taux de faible revenu en Estrie s'est accru de 6,9 % alors qu'il est demeuré relativement stable au Québec pendant cette période** (11,6 % à 12,4 % en Estrie et 12,7 % à 12,6 % pour Québec). Pendant ce temps, des régions ont connu des améliorations notables, comme l'Abitibi-Témiscamingue (de 12,6 % à 10,2 %), le Saguenay—Lac-Saint-Jean (de 10,8 % à 9,4 %) et le Bas-Saint-Laurent (de 10,7 % à 9,7 %), creusant ainsi l'écart avec la population sherbrookoïse.ⁱⁱ
- À Sherbrooke en 2011, près **d'un homme sur quatre de 25 à 64 ans n'occupe pas d'emploi** (24,4 %). Ce qui est une proportion plus importante qu'à l'échelle de la province (21,9 %).ⁱⁱⁱ
- En 2013, **le taux d'assistance sociale (adultes et enfants) est plus élevé en Estrie (7,8 %) qu'au Québec (6,9 %)**. De plus, alors que ce taux diminue au Québec depuis 2003, cette diminution n'est pas marquée pour l'Estrie.^{iv} Il en résulte donc que Sherbrooke, qui performait mieux que la moyenne québécoïse en 2003^v, se classe maintenant dans les derniers rangs^{vi}.
- En 2011, le **revenu médian d'emploi avant impôt est plus bas que celui de la province** tant pour les Sherbrookoïses (31 660 \$ versus 33 448 \$) que les Sherbrookoïses (24 403 \$ versus 25 066 \$).^{vii}
- En 2013, le **revenu disponible par Sherbrookoïse est de 24 556 \$** par rapport à 26 774 \$ pour le Québec et 30 746 \$ pour le reste du Canada.^{viii}
- En 2011, près de **4 locataires sur 10 déboursent 30 % ou plus, de leur revenu annuel brut au logement** à Sherbrooke, ce qui est plus élevé qu'au Québec (36,8 %) et qu'ailleurs en Estrie (37,7 %).^{ix}
- En 2011, **21,5 % des personnes seules de Sherbrooke (propriétaires et locataires) consacrent 50 % ou plus de leur revenu annuel brut au logement**. Une proportion encore une fois, plus élevée que l'ensemble du Québec (19,9 %) et que l'Estrie (19,6 %).^x
- Selon le rapport récent, *Prioriser la santé mentale et le bien-être en Estrie*, la prévalence des troubles mentaux est plus forte en Estrie que partout ailleurs au Québec pour l'année 2010-2011. Cette prévalence de troubles mentaux atteint **1 adulte sur 7 à Sherbrooke** (soit 15,2 %).^{xi}

3.2 Augmentation des interventions et des demandes

Au-delà des données statistiques présentées, l'augmentation de l'achalandage des services communautaires notamment en matière de sécurité alimentaire se juxtapose à une complexification des problèmes rencontrés sur le terrain.

Plusieurs intervenants ont d'ailleurs souligné au cours des deux dernières années les difficultés vécues dans leurs interventions et le manque de services généraux et spécialisés pour la population la plus vulnérable : itinérance ou risque d'itinérance, toxicomanie, problèmes de dépendance, maladie mentale, etc.

Dans certains cas, cette situation a aussi conduit au débordement de services existants. Par exemple au centre-ville de Sherbrooke, le local d'accueil de la Coalition sherbrookoise pour le travail de rue a connu un accroissement de 141 % de la fréquentation entre les périodes 2013-2014 et 2014-2015. Cette pression sur l'équipe de travail de rue et l'impossibilité de répondre à toutes les demandes a mené en décembre 2015 à la fermeture de l'accueil. À cet effet, la Coalition est à l'heure actuelle en réflexion afin de trouver une solution pour répondre aux besoins des personnes du centre-ville.

4 Bonnes pratiques et avancées sherbrookoises en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Les projets réalisés dans le cadre du PAGSIS 2010-2015 et les travaux de la Concertation ont favorisé l'émergence de bonnes pratiques et, plus largement, d'une réflexion collective importante des partenaires concernant la stratégie à adopter dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale à Sherbrooke.

Les priorités d'actions et les projets sherbrookoises ont eu des répercussions notables dans les cinq orientations mises de l'avant par le ministère. La mobilisation et les collaborations qui ont résulté de la mise en œuvre du PAGSIS 2010-2015, ont en effet permis de faire valoir et mettre en valeur le savoir-faire des organismes communautaires à Sherbrooke dans différentes sphères.

Le PAGSIS 2010-2015 a servi de levier financier important, avec des investissements totaux d'environ 2,4 M\$, mais également au niveau des pratiques et des façons de faire pour les partenaires sherbrookoises luttant contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Cette section présente les principales avancées sherbrookoises ainsi que les acquis découlant de la mise en œuvre du PAGSIS 2010-2015. Des exemples de projets locaux et des pratiques plus novatrices (identifiées par un +) sont aussi présentés.

4.1 Orientation 1 : Prévenir la pauvreté et l'exclusion sociale en favorisant le développement du potentiel des personnes

La prévention de la pauvreté et de l'exclusion sociale rappelle la nature systémique et complexe de ces problématiques. Il n'est en effet plus suffisant d'agir sur les conséquences de la pauvreté et d'en soulager les symptômes. À ce sujet, les membres de la Concertation reconnaissent dans leur vision les nombreuses dimensions de la pauvreté et de l'exclusion sur lesquelles il est possible d'agir. Ainsi, plusieurs projets financés ont permis de près ou de loin à favoriser le développement du potentiel des personnes. Ces projets incluent :

- **Un soutien à la création de l'école Jeunes musiciens du monde à Sherbrooke :**
Jeunes musiciens du monde, porté par l'organisme Famille Espoir enseigne à environ 100 jeunes par année, la musique, les chansons et les danses traditionnelles québécoises, dans un contexte de gratuité. En plus de favoriser des rapprochements interculturels, ce projet offre aux jeunes, une opportunité de développer leur estime de soi ainsi que de beaux moments de fierté, tant pour eux que pour leur famille. L'École favorise ainsi l'inclusion sociale des nouveaux arrivants en leur permettant de participer à des activités musicales.
- **Un soutien au service Prétour :**
Ce service novateur résulte d'un effort de concertation et de partenariat entre Emploi-Québec Estrie, Service Canada, le Centre de santé et de services sociaux, la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke, le Centre Jeunesse de l'Estrie et le Centre Saint-Michel. S'adressant aux jeunes de 16 ans et plus, l'initiative offre un service d'accompagnement et de suivi vers la formation, l'emploi ou la santé physique ou mentale. Le service offert par un intervenant permet d'orienter les jeunes vers les ressources appropriées. L'originalité du service repose sur l'accessibilité, la mobilité et l'aspect personnalisé du service avec un intervenant qui rejoint les jeunes en intégrant directement leur milieu, notamment la rue.
- **Le projet Solidarité Transport :**
Ce projet visait à faciliter l'accès aux ressources à des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale par la distribution de titres de transport en commun via un réseau de 12 organismes communautaires durant 15 mois soit jusqu'en avril 2015.

Le projet-pilote comprenait aussi une analyse des besoins en mobilité des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale afin de proposer des solutions durables à cette problématique.

+ Reconnaître la mobilité comme un enjeu central dans la lutte contre la pauvreté

Le projet Solidarité Transport a permis d'initier une réflexion sherbrookoise sur les inégalités générées par l'inaccessibilité au transport qui affectent toutes les sphères de la vie des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, un enjeu jusqu'alors très peu abordé tant à Sherbrooke qu'ailleurs au Québec.

Le projet a permis de distribuer, pendant 15 mois, des titres de transport gratuits via un réseau d'organismes communautaires intervenant déjà auprès des personnes et des familles à faible revenu du territoire. Les usagers du projet et leurs intervenants ont maintes fois souligné les impacts positifs des laissez-passer distribués.

- Briser l'isolement et la solitude des personnes rejointes.
- Favoriser leur autonomie, leur indépendance et augmenter leur pouvoir d'agir.
- Permettre la mise en action et une plus grande motivation: les laissez-passer servent de déclencheur pour différents aspects (loisirs, emploi, utilisation de services communautaires, etc.).
- Permettre un plus grand engagement dans leurs différents suivis médicaux.
- Magasiner dans des endroits moins chers et/ou de meilleure qualité (au lieu du dépanneur).
- Découvrir et de se familiariser avec le transport en commun et de nouveaux lieux dans la ville.

Les résultats ont mis de l'avant l'importance que représente l'enjeu de la mobilité dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Le projet a aussi permis de dresser un portrait des besoins en mobilité pour les personnes et les familles sherbrookoises à faible revenu et d'initier, avec différents partenaires, une réflexion importante sur la mobilité des personnes à faible revenu et le frein que représente pour eux, la tarification.

Par ailleurs, le projet a également permis de voir comment un billet d'autobus peut devenir un outil indispensable permettant aux personnes en situation de pauvreté d'avoir accès aux multiples ressources disponibles pour elles (santé, communautaire, emploi, etc.). La poursuite de ce projet est actuellement envisagée avec les partenaires.

4.2 Orientation 2 : Renforcer le filet de sécurité sociale et économique

Pour Sherbrooke, cette orientation est au cœur des préoccupations des partenaires comme l'ont démontré les deux consultations effectuées depuis 2011. Plus particulièrement, le PAGSIS 2010-2015 a permis de soutenir trois initiatives en matière de sécurité alimentaire, répondant aux besoins identifiés par la Concertation sherbrookoise en aide alimentaire.

- **L'amélioration de l'approvisionnement agroalimentaire**
Le projet réunissant Moisson Estrie et la Fondation Rock Guertin visait à augmenter le volume et la variété des denrées agroalimentaires issues de dons provenant des différents groupes de fournisseurs (producteurs agricoles, épiceries, etc.). D'autre part, le projet souhaitait aussi développer le pouvoir d'achat des organismes de dépannage et de sécurité alimentaire par la création de groupes d'achats et l'accroissement de la capacité d'entreposage.
- **La création du service Les P'tites boîtes à lunch**
Cette nouvelle initiative permet à la Grande Table de distribuer quotidiennement des repas complets et une collation à 94 enfants répartis dans sept (7) écoles primaires. Ces écoles sont situées dans des communautés où les indicateurs de défavorisation matérielle sont relativement élevés. Les repas sont livrés dans des contenants individuels, et un membre du personnel de l'école les dépose directement

dans les boîtes à lunch des enfants concernés pendant qu'ils sont en classe. Cette procédure répond à un impératif de discrétion et de confidentialité, et vise à éviter la stigmatisation des enfants concernés.

- **L'ouverture d'un service de fin de semaine à La Chaudronnée de l'Estrie**

L'élément central de ce projet était de pouvoir offrir, durant les fins de semaine, un lieu sécuritaire offrant repas et soutien par un intervenant professionnel aux personnes les plus démunies. Le projet permettait l'embauche d'un chef cuisinier et d'un intervenant afin que l'organisme offre des services 7 jours sur 7. Ce projet a compté sur le support de ses bénévoles et d'autres organismes du milieu. Le service de fin de semaine a toutefois fermé en février 2015, conséquence directe de la fin du financement lié au PAGSIS 2010-2015.

L'accroissement des demandes d'aide en matière de sécurité alimentaire et ce, dans plusieurs organismes, ont mené les membres de la Concertation à établir cette priorité pour l'avenir. C'est ainsi que la sécurité alimentaire a été abordée lors du Forum « Imaginer... Sherbrooke sans pauvreté! » (mai 2015) avec plus de 50 partenaires. Ce forum a permis de dresser un portrait des initiatives en aide alimentaire à Sherbrooke et de réaliser un atelier en groupe visant à dégager collectivement des pistes de solutions et d'actions.

+ Initier une réflexion collective sur la sécurité alimentaire à Sherbrooke

En plus des avancées permises par ces projets, les travaux des membres de la Concertation auront permis en 2015 d'initier une réflexion collective sur l'enjeu de la sécurité alimentaire, une réflexion qui vient en appui aux travaux des membres de la Concertation sherbrookoise en aide alimentaire. Cet enjeu avait été ressorti par plusieurs acteurs lors de la consultation de l'automne 2014.

Lors du Forum, un premier portrait non exhaustif a permis d'estimer que l'aide alimentaire à Sherbrooke, représente plus de 4,8 M\$ (valeur en dollars de l'aide alimentaire) et, est distribuée à plus de 20 000 personnes. Cet enjeu et celui de la multiplication des initiatives alimentaires dans plusieurs organismes communautaires ont été abordés de manière à mettre en lumière des solutions à court terme (aide alimentaire), et à long terme (sécurité alimentaire). Différentes pistes de solutions ont été discutées sur les enjeux suivants :

Court terme : enjeux liés à l'aide alimentaire

- Mobilité des personnes et multiplication des points de service en aide alimentaire
- Accès et accompagnement des personnes vers l'aide alimentaire
- Renforcement des initiatives existantes
- Sensibilisation et lutte aux préjugés face à l'aide alimentaire
- Augmenter l'offre et les quantités
- Renforcer la concertation et améliorer la connaissance des ressources
- Établir un portrait des personnes souffrant d'insécurité alimentaire et des outils pour repérer ces personnes

Long terme : enjeux liés à la sécurité alimentaire

- Réduire et éliminer le gaspillage alimentaire
- Augmenter les revenus des personnes
- Diminuer les coûts et favoriser l'accès à des produits frais
- Avoir des lunchs pour les enfants dans toutes les écoles
- Faire de l'éducation populaire

4.3 Orientation 3 : Favoriser l'accès à l'emploi et valoriser le travail

L'insertion socioprofessionnelle constituait une cible prioritaire du premier plan d'action de la Concertation. À cet effet, le deuxième appel de projets a priorisé cet enjeu qui avait été peu adressé lors du premier appel de projets. Au total, trois projets ont adressé cette cible :

- **Un soutien au développement du service « Travail d'un jour » :**
Ce service d'emploi payable « à la journée » ou pour de courtes périodes était dédié aux personnes en situation de marginalité, de désaffiliation sociale ou d'itinérance. Il offrait la possibilité de s'engager à l'exécution de tâches rémunérées à la fin de la journée, et de bénéficier de mesures d'accompagnement et de référence en matière d'insertion sociale et socioprofessionnelle. Ce service a malheureusement été suspendu en 2014 pour une durée indéterminée faute de financement.
- **Un renforcement des moyens d'insertion socioprofessionnelle chez Estrie Aide :**
Le projet a permis un encadrement technique de meilleure qualité suite au recrutement d'un coordonnateur pour les trois ateliers de valorisation et par des formations en compagnonnage pour chacun des responsables d'ateliers des électroménagers, de l'électronique et des vélos.
- **Un soutien à la restructuration du Partage Saint-François pour accentuer son rôle en matière d'insertion sociale :**
Le projet a porté plus spécifiquement sur la gouvernance et l'organisation des services ce qui lui permettra d'agir plus efficacement dans les situations d'urgence en réponse aux besoins de base. Un volet spécifique de la démarche consistait à identifier, développer et actualiser les stratégies d'intervention les plus susceptibles de soutenir le développement des capacités des personnes en matière d'insertion socioprofessionnelle.

+ Développement d'une approche novatrice en matière d'insertion socioprofessionnelle pour les personnes en situation de marginalité, de désaffiliation sociale ou d'itinérance

Au cours des dernières années, les intervenants engagés au sein d'organismes et d'établissements membres de la Table itinérance de Sherbrooke ont maintes fois fait des constats concernant le manque de mesures, de programmes, de services ou de cheminements socioprofessionnels adaptés pour une population hautement fragilisée. Certes, des programmes existent et répondent à des besoins bien présents dans notre communauté. Cependant, la difficulté réside essentiellement dans l'incapacité pour bon nombre à s'inscrire et à s'engager dans des processus qui requièrent une stabilité à moyen et long terme. De fait, plusieurs personnes sont à ce point avancées dans un processus d'exclusion et de marginalisation que la perspective d'adhérer à un cadre structuré est difficile à envisager. Ainsi, ces personnes restent en marge des processus d'insertion, et ce, malgré un intérêt et une volonté qui sont parfois bien présents dans les périodes de stabilité.

C'est ainsi que s'est développé le projet Travail d'un jour visant à briser les processus de marginalisation et d'offrir des opportunités supplémentaires et gratifiantes pour les personnes participantes sous la forme d'un service d'emploi « à la journée » offrant une rémunération à la fin de la journée.

Travail d'un jour permettait ainsi aux personnes de tirer le meilleur bénéfice possible de leurs périodes de stabilité et de maintenir la motivation à travailler de façon régulière. En favorisant des expériences positives, le projet permettait de faire en sorte que le travail soit perçu comme une option envisageable et accessible, plutôt que comme un objectif hors de portée.

Depuis la suspension des services de Travail d'un jour, plusieurs citoyens et intervenants ont soutenu la nécessité de ce service novateur qui permettait d'offrir une approche en matière d'insertion socioprofessionnelle adaptée aux personnes en situation de marginalité, de désaffiliation sociale ou d'itinérance.

4.4 Orientation 4 : Favoriser l'engagement de l'ensemble de la société

Plusieurs projets initiés avec le soutien du PAGSIS 2010-2015 visaient à répondre à cette orientation via la cible prioritaire « Appartenance-affiliation-inclusion ». Les actions entreprises ont permis de i) soutenir les activités permettant de rejoindre, de mobiliser et d'inclure les personnes défavorisées dans leur milieu de vie et de ii) supporter les initiatives visant la participation citoyenne des personnes défavorisées. Ces projets incluent :

- **Un soutien à l'implantation de l'Accorderie de Sherbrooke :**
L'Accorderie est une coop de solidarité mettant sur pied un système d'échanges de services entre individus selon le principe « une heure de service rendu vaut une heure de service reçu ». En s'appuyant sur la mise en valeur du potentiel de tous les membres d'une communauté, cette initiative propose un système économique alternatif tout en s'inscrivant parmi un ensemble d'actions et de projets visant à revitaliser les secteurs les plus défavorisés de la ville.
- **L'embauche d'un intervenant à l'Office municipal d'habitation de Sherbrooke (OMH) et à la Fédération des coopératives d'habitation de l'Estrie :**
Par l'embauche d'un intervenant, le projet visait à soutenir la mise sur pied d'association de locataires ainsi que la réalisation d'activités communautaires organisées par et pour les résidents dans cinq parcs d'habitations à loyer modique. Cette ressource jouait également un rôle pivot, en référant au besoin des résidents vers les ressources communautaires et institutionnelles susceptibles de leur apporter un soutien psychosocial ou lié à la recherche d'emploi ou autre.
Fruit d'une collaboration entre trois acteurs du logement social et communautaire, le projet permettait de répondre aux problématiques psychosociales diverses auxquelles sont confrontés les résidents en OBNL et les membres en coopérative d'habitation.
- **L'embauche d'un agent de participation citoyenne pour la Table de quartier 4-Saisons :**
Le projet visait à mobiliser et à impliquer des personnes défavorisées dans des projets collectifs (qui répondent à leurs besoins), à les aider à développer des habiletés afin de maintenir cette implication et à augmenter leur pouvoir d'agir (ex : fêtes de quartier, comités en alimentation et transport, jardins communautaires et journal de quartier).
- **L'embauche d'un agent d'affiliation pour la Coopérative de solidarité l'Autre-Toit :**
Il s'agit de la toute première coopérative offrant du soutien communautaire et, dédiée aux personnes vulnérables en situation d'itinérance ou à haut risque de l'être. Ouverte depuis juillet 2013, elle compte 22 logements tout près du centre-ville. Le projet visait l'embauche d'un agent d'affiliation pour animer le milieu de vie, accompagner les résidents, gérer les conflits, offrir du soutien à l'intervention psychosociale et développer des projets coopératifs et d'inclusion sociale.
- **Une offre de trois formations sur la participation citoyenne :**
Ce projet consistait à offrir trois formations d'une journée sur la participation citoyenne dans des quartiers défavorisés sherbrookoïses: Ascot, Jardins-Fleuris et le Vieux-Nord.

+ Développement d'un outil d'engagement et de responsabilisation collective : la Charte sherbrookoïse de lutte contre la pauvreté

Soucieuse de développer un outil permettant de mobiliser tous les acteurs sherbrookoïses dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la Concertation a développé cette année, une Charte d'engagement. La Charte sherbrookoïse de lutte contre la pauvreté^{xii}, vise à favoriser la mobilisation des partenaires et à promouvoir des actions concrètes et variées en cette matière. Elle s'adresse à tous les acteurs sherbrookoïses (organisation ou citoyen(ne)) soucieux de contribuer au développement de notre collectivité.

En plus de l'engagement « de principe », les signataires ont la liberté d'ajouter des actions concrètes qu'ils souhaitent poser en cette matière.

Depuis son lancement le 13 octobre 2015, la Charte compte 160 signatures, dont l'appui du Député Luc Fortin. Des citoyens, des entreprises et différents organismes communautaires ont appuyé cette initiative et se sont engagés à réaliser diverses actions (organisation d'événement, action citoyenne, mobilisation, sensibilisation, etc.)

+ Changer de discours et susciter la participation d'acteurs moins impliqués

En élaborant la Charte sherbrookoise de lutte contre la pauvreté, les membres ont aussi émis le désir de changer le discours utilisé dans nos démarches de mobilisation afin de rejoindre un plus grand public. C'est ainsi qu'est né le **Défi Sherbypartage** qui vise à inciter tous les Sherbrookoïses à poser une nouvelle action visant à lutter contre la pauvreté au sein de notre communauté et à lancer le défi à quelqu'un d'y participer. La stratégie basée sur les réseaux sociaux, notamment Facebook, a permis de rejoindre environ 250 personnes qui suivent nos publications.

Le Défi Sherbypartage a été lancé parallèlement à quatre vidéos de type *vox populi* dont l'objectif était de conscientiser et d'informer la population sur les enjeux et les perceptions populaires entourant la lutte contre la pauvreté :

- La pauvreté, c'est quoi?
- La pauvreté, ça touche qui?
- La pauvreté, la situation s'améliore?
- La pauvreté, quel impact sur la société?

Les vidéos appelaient à la responsabilisation collective en invitant les gens à nommer ce qu'il faut faire, collectivement et individuellement, pour lutter contre la pauvreté.^{xiii}

Visionnés plusieurs fois, les vidéos ont incité des individus à réaliser leur Défi Sherbypartage comme l'ont fait, entre autres, la CDEC de Sherbrooke et l'auteur, poète et slameur David Goudreault.



Défi Sherbypartage de la CDEC de Sherbrooke
Installation d'un Freego au centre-ville



Défi Sherbypartage de David Goudreault
Redistribution de la richesse, par les livres

+ Promouvoir l'approche du développement des communautés

Le développement des communautés et les approches territoriales en général peuvent être des leviers puissants dans une perspective de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, même si elles ne peuvent en aucun cas se substituer aux responsabilités de l'État en matière de politiques sociales universelles.

Lors de l'élaboration de la vision de la Concertation et des nouvelles orientations, le développement des communautés est ressorti comme une priorité formulée comme suit : « Soutenir et promouvoir l'approche du développement des communautés territoriales dans les initiatives sherbrookoïses de lutte contre la pauvreté

et l'exclusion sociale. ». Ce faisant, la Concertation souhaite favoriser la prise en charge par la population des actions visant à corriger la dévitalisation économique et la détérioration des conditions de vie au sein de leur communauté.

Par nature, le développement des communautés constitue une pratique intégrée et transversale, qui aborde naturellement plusieurs dimensions de la pauvreté et de l'exclusion, tant à l'échelle collective du territoire, qu'à l'échelle individuelle, relationnelle et microsociale. Ainsi, l'approche territoriale ou de revitalisation intégrée permet d'agir sur différentes dimensions^{xiv} et peut avoir différents impacts significatifs au sein d'une communauté :

- La dimension matérielle : amélioration des conditions de vie, meilleure réponse aux besoins de base et insertion/ employabilité par des projets d'économie sociale ou ayant une portée plus transversale.
- La dimension territoriale : amélioration et renforcement des milieux de vie et de la qualité de vie, accessibilité des ressources, des services et des équipements collectifs.
- La dimension politique : augmentation de la participation citoyenne.
- La dimension sociale et culturelle : renforcement des réseaux sociaux et d'entraide, renforcement du sentiment d'appartenance et de sécurité.

Pour la Concertation, le développement fait référence à un développement global et intégré. Il est également synonyme d'une action collective concertée dans laquelle les citoyens prennent une part active avec l'appui des organisations et le soutien régulier des programmes gouvernementaux. Quant à la communauté, elle nous renvoie à un territoire précis, d'appartenance qui désigne le lieu où habitent les gens, où se retrouvent des organisations engagées dans l'amélioration des conditions de vie^{xv}.

Cette approche retenue vise en priorité les territoires défavorisés engagés dans des processus de mobilisation et des actions à long terme.

4.5 Orientation 5 : Assurer à tous les niveaux, la constance et la cohérence des actions

Depuis ses débuts, les travaux intersectoriels de la Concertation visent à favoriser le partage et les connaissances en matière de lutte contre la pauvreté et diminuer ainsi, le travail silos. La composition même de la Concertation permet d'assurer une collaboration accrue entre tous les intervenants (communautaires, institutionnels, etc.) et une meilleure cohérence des actions sur le terrain. C'est ainsi que la mise en œuvre du PAGESIS 2010-2015 a permis de soutenir ces deux initiatives :

- **Un soutien à la Fiducie Tout compte fait et aux actions de la Table itinérance**
Les initiatives menées par la Table itinérance visent à renforcer et à développer la synergie, l'action concertée et le partenariat intersectoriel entre les ressources publiques, privées et communautaires impliquées auprès des personnes en situation d'itinérance ou de désaffiliation sociale. Enfin, le projet visait également le développement de diverses actions venant renforcer les services offerts dans la communauté.
- **L'embauche d'un agent de projet responsable de l'animation des travaux de la Concertation incluant la mise en œuvre et le suivi du PAGESIS 2010-2015 à Sherbrooke :**
Ce projet a permis de soutenir la Concertation dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du plan d'action sherbrookoise de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, déposé en juin 2012. Par la suite, l'agent a soutenu les membres de la Concertation dans la démarche de concertation territoriale et intersectorielle en cours. Ce projet a notamment conduit à une réflexion collective et l'élaboration d'une vision en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale à Sherbrooke.

Cette orientation constitue le point central des recommandations effectuées par la Concertation dans le cadre de la présente consultation, tel que présenté à la section 5.

+ Mise en place d'une concertation intersectorielle permanente

Au-delà de la distribution du financement lié au PAGSIS et des appels de projets réalisés, le développement d'une concertation intersectorielle sur le territoire sherbrookoïse a eu différentes répercussions positives :

- favoriser la communication et les partenariats entre plusieurs acteurs sherbrookoïses;
- faire valoir le savoir-faire des organismes par l'établissement d'un mandat clair de la part de la Ville de Sherbrooke;
- partager, entre les partenaires, un portrait des communautés défavorisées à Sherbrooke;
- élaborer une vision commune en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

+ Favoriser les partenariats et les collaborations lors de l'élaboration des projets

Lors des appels de projets réalisés, la Concertation a défini différents critères d'admissibilité visant à augmenter et favoriser les partenariats et les collaborations lors de l'élaboration des projets déposés. En plus de respecter les priorités définies localement, chacun des projets déposés devait recevoir l'aval de l'une des six instances de concertation sectorielle ou territoriale suivantes : Comité Première Ligne en Alimentation, Concertation-Logement, Table-Itinérance, Ascot en santé Table 4-saisons, Comité de Vie de quartier Nord.

Ceci a eu pour effet de susciter des réflexions collectives sur les besoins et les priorités sectoriels. Ainsi, les concertations sherbrookoïses ont appuyé des projets en cohérence avec des problématiques reconnues et identifiées en amont.

Il est possible de croire que ces partenariats et collaborations ont permis d'éviter le dédoublement de projets et d'initiatives en plus de répondre plus directement aux besoins locaux.

5 Recommandations

Comme mentionné dans le présent document, la Concertation sherbrookoise de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale réunit une pléiade d'acteurs locaux névralgiques au développement social de la ville de Sherbrooke. Ces acteurs ont d'abord été réunis afin d'établir des priorités et de désigner les projets qui bénéficieraient d'un financement provenant de l'enveloppe PAGESIS. Une fois cet exercice complété, les membres de la Concertation ont souhaité poursuivre leur implication au sein du groupe, cette fois avec l'objectif de jeter un regard global à la question de la lutte contre la pauvreté tout en effectuant un suivi des projets en cours.

S'engager dans un plan d'action cohérent et inclusif

Tout plan d'action en lien avec la lutte contre la pauvreté devrait être construit dans un tout cohérent et inclusif. Une action interministérielle est d'abord incontournable, elle doit s'incarner dans une adaptation et une souplesse des programmes pour assurer la réussite des initiatives locales. De plus, une action gouvernementale doit être inclusive et prendre en compte l'ensemble des mesures et des politiques qui peuvent contribuer à une plus grande justice sociale.

Ainsi, la Concertation demeure critique face aux différentes coupures, aux augmentations de tarifs et à l'absence d'une fiscalité plus juste. Comme l'ont rapporté les membres de la Concertation, cette situation nuit fortement à l'action des organismes au niveau local et réduit d'autant notre capacité de soulager la pauvreté à Sherbrooke.

Réfléchir pour mieux agir

Si chacun des acteurs concernés de la Concertation disposait d'une vision quant aux actions nécessaires de lutte contre la pauvreté, cette expertise reflétait des revendications et des préoccupations sectorielles ou territoriales précises. D'un accord commun, il a été jugé essentiel d'œuvrer à la mise en valeur des points de convergences et de prioriser les actions collectives en regard aux préoccupations territoriales. Pour y parvenir, un vaste chantier de réflexion et d'analyse s'est déroulé sur plus de 18 mois avec comme résultat un cadre de référence, des objectifs communs et une vision partagée des interventions futures en matière de lutte contre la pauvreté sur le territoire de Sherbrooke.

Consultation et priorisation

Les travaux orchestrés par la Concertation ont mené à une vaste consultation empirique visant à connaître les priorités d'interventions des multiples acteurs clés de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. C'est plus d'une soixantaine d'organismes communautaires et d'organisations qui ont été rencontrés. Cette consultation a permis de dégager des priorités d'actions transversales et d'élaborer un plan de travail sur lequel reposeront les choix de la Concertation advenant un prochain Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale. Ces priorités ont été confirmées par la réalisation du Forum « Imaginez Sherbrooke sans pauvreté » qui s'est tenu au printemps 2015.

Communauté investie et respect des priorités

Tous ces travaux ont été réalisés en amont d'un prochain Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale afin d'assurer une transition efficace et rapide entre le moment où des sommes seraient rendues disponibles et leur conversion sur le terrain. Le respect des priorités identifiées par l'entremise de notre concertation locale est un élément incontournable d'une prochaine stratégie d'action et le résultat de la mobilisation des acteurs du milieu doit, à notre avis, avoir préséance sur toutes autres priorités venant de l'extérieur.

Le développement des communautés locales suggère une transformation des structures et des systèmes à tous les niveaux, menant à une amélioration de la qualité de vie pour toutes les personnes vivant sur un même territoire. Ce type de développement intégré dans les pratiques des acteurs de notre communauté met l'accent sur la solidarité, la participation citoyenne et la mise en place de réponses collectives aux enjeux et priorités des milieux en matière de lutte à la pauvreté, d'exclusion et d'inégalités sociales.

Recommandation 1 : Assurer le respect des priorités locales identifiées par les acteurs concernés

Des liens à créer, des liens à maintenir

La pérennisation des projets issus d'enveloppes telles que le PAGSIS est souvent complexe. Ces projets assurent généralement une réponse à un besoin identifié, mais pour lequel le sous-financement des organismes ou le manque de financement des réseaux constitue un frein.

De plus, les caractéristiques inhérentes au financement par projet, que ce soit en matière de lutte contre la pauvreté ou d'autres champs d'intervention, exigent des actions dites innovantes qui pressent les organismes ou les porteurs de projets à se réinventer continuellement. Également, ces projets s'inscrivent généralement dans des échéanciers condensés souvent incompatibles avec les résultats qualitatifs attendus. Ces exigences apportent certes une valeur ajoutée en favorisant la mise en œuvre de nouvelles pratiques et en proposant de sortir des sentiers battus. Toutefois, cette nécessité de mutation constante ralentit le déploiement de projets dont les résultats qualitatifs attendus ne se mesurent que sur une période de temps plus longue. C'est le cas des projets qui visent la lutte contre la pauvreté.

À titre d'exemple pour Sherbrooke, certains projets mis en œuvre dans le cadre du PAGSIS 2010-2015 n'ont pu atteindre leur plein potentiel faute de temps. C'est le cas notamment de projets liés au transport et à la mobilité des personnes, à la réinsertion professionnelle et sociale d'individu marginalisé ou de lutte contre l'insécurité alimentaire. Ces projets, dont le potentiel reste inexploré, ont eu de multiples répercussions sur une population couvrant l'ensemble du territoire.

Recommandation 2 : Permettre de poursuivre certains projets identifiés dans le prochain PAGSIS, tout en laissant place à de nouvelles actions et initiatives.

Pérennisation des projets

Toutes activités de démarrage d'un projet exigent que l'on y consacre temps et énergie. Les démarches pour passer de la création d'une initiative à ses effets structurants et, finalement, à sa pérennisation par le soutien du milieu doivent s'inscrire dans un espace-temps suffisant. Un des principaux défis au démarrage des projets du PAGSIS 2010-2015 a été sa mise en place. La formation de structure de concertation régionale et locale, la présentation des objectifs du PAGSIS, la réception et l'identification des projets, la disponibilité des ressources financières, etc., sont autant de facteurs qui auront réduit le temps de réalisation des projets.

Il est donc primordial que les enveloppes soient au rendez-vous. L'annonce d'un PAGSIS d'une durée de 5 ans doit coïncider avec la disponibilité des sommes d'argent afin que celles-ci soient rendues disponibles dès l'an 1 en évitant les délais administratifs. Au moment de la mise en œuvre du PAGSIS 2010-2015, ces délais, nécessaires dans ce contexte, ont ralenti le processus de répartition des sommes sur le terrain. Nous espérons que ces délais administratifs seront réduits à leur plus simple expression pour le PAGSIS à venir.

À des fins de démonstration, imaginons que la forme PAGESIS reste la formule choisie au gouvernement : ainsi, le PAGESIS 2017-2022 devrait déjà prévoir une tournée de consultation et d'analyse dès 2021 et rendre les crédits disponibles pour le PAGESIS 2023-2028 lors de l'exercice budgétaire gouvernemental de 2022.

Ainsi, les communautés locales disposeraient de 12 mois de préparation et pourraient distribuer les sommes d'argent et financer ses projets dès 2023. En agissant de cette manière, le gouvernement éviterait une période de latence entre les PAGESIS. Ce financement sur cinq ans favoriserait le maintien des concertations et des mobilisations locales et multiplierait les potentialités de pérennisation des projets.

Recommandation 3 : Favoriser la pérennité des projets issus du PAGESIS en maintenant le lien financier entre les différents PAGESIS et en permettant d'allonger la durée de vie des projets.

Pour 2017

Puisque les structures locales sont déjà en place, il est à espérer que les conditions administratives seront rapidement exercées pour que les sommes disponibles soient redistribuées sur le terrain. Comme mentionné, le PAGESIS 2010-2015 a donné naissance ou accéléré l'émergence de concertations locales. Ces concertations déjà identifiées et mobilisées sont des interlocuteurs privilégiés pour être tributaires des sommes à engager pour le prochain PAGESIS.

L'abolition des structures régionales traditionnelles invite à une nouvelle réflexion quant au processus de distribution des fonds. Nous proposons d'éviter les intermédiaires en valorisant l'utilisation des structures locales mises en place pour la réalisation des PAGESIS selon les territoires. Ainsi, nous estimons que les concertations locales existantes devraient être considérées comme interlocuteur du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS).

Les nouvelles mesures du pacte fiscal attestent fortement de cette volonté de renforcer la nouvelle gouvernance de proximité. Cela aura inévitablement un impact pour la lutte contre la pauvreté et le développement des communautés locales.

Nous espérons donc que les orientations tiendront compte des dynamiques et des spécificités territoriales ainsi que des concertations déjà existantes ou en développement dans les milieux.

Ainsi, nous souhaitons que les sommes disponibles soient versées directement aux acteurs du milieu, déterminés avant la réception de celles-ci, et en évitant toutes formes d'intermédiaires. Cet exercice d'identification de ces interlocuteurs pourrait être actualisé d'ici la fin de l'année 2016 dans chacune des municipalités régionales de comté. Une telle démarche favoriserait une mise en œuvre rapide du troisième plan d'action en éliminant toute forme d'intermédiaire et en reconnaissant l'expertise des tables de concertation.

Recommandation 4 : Confirmer que les sommes engagées seront dédiées à la lutte contre la pauvreté et confiées à des structures locales identifiées en amont des versements.

Références

-
- ⁱ Gouvernement du Québec, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (2014) *Résultats des actions menées dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale — 2002-2013*. p.141
<http://www.mess.gouv.qc.ca/publications/index.asp?categorie=0106201#liste>
- ⁱⁱ *Idem.* p. 33
- ⁱⁱⁱ Observatoire estrien du développement des communautés (s.d.) *Tableau de bord des communautés de l'Estrie – Deuxième édition, Indicateurs démographiques et socioéconomiques, ville de Sherbrooke*. p.3.
http://www.oedc.qc.ca/fichiers/oedc/tdb/chiffres_disent_ville_de_sherbrooke_2e_edition_vf.pdf
- ^{iv} Gouvernement du Québec, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (2014) *Résultats des actions menées dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale — 2002-2013*. p.89
<http://www.mess.gouv.qc.ca/publications/index.asp?categorie=0106201#liste>
- ^v *Idem.* p. 92
- ^{vi} *Idem.* p. 141
- ^{vii} Observatoire estrien du développement des communautés (s.d.) *Tableau de bord des communautés de l'Estrie – Deuxième édition, Indicateurs démographiques et socioéconomiques, ville de Sherbrooke*. p.4.
http://www.oedc.qc.ca/fichiers/oedc/tdb/chiffres_disent_ville_de_sherbrooke_2e_edition_vf.pdf
- ^{viii} Institut de la statistique du Québec (2014) *Revenu disponible*, Bulletin Flash, Édition 2014.
http://www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01608FR_FlashRD2014H00F00.pdf
- ^{ix} *Idem.* p. 5
- ^x *Idem.* p. 5
- ^{xi} CIUSS de l'Estrie – CHUS, Direction de santé publique (2015) *Résumé du rapport « Prioriser la santé mentale et le bien-être en Estrie : 7 défis à relever ensemble »*.
http://www.santeestrie.qc.ca/publication_documentation/documents/Communique_RapportSM_215-09-22.pdf
- ^{xii} Sherbypartage (2015) La Charte. www.sherbypartage.org/la-charte
- ^{xiii} Les vidéos peuvent être consultés au : www.sherbypartage.org/zone-video/
- ^{xiv} Réseau de revitalisation intégrée du Québec (RQRI) (2013) *Regard croisé sur trois initiatives de revitalisation intégrée*.
<http://www.centersa.qc.ca/pdf/2013-analyse-pratiques-rqri.pdf>
- ^{xv} Inspiré du Collectif des partenaires en développement des communautés.